



SOMMAIRE

- ▶ **POIREAU** : attention à la rouille et au mildiou.
- ▶ **CHOUX** : les aleurodes sont toujours présents.
- ▶ **ENDIVE** : le seuil de nuisibilité est toujours dépassé sur l'un des deux sites encore suivis.

POIREAU

Réseau : 7 parcelles fixes, parcelles flottantes

Stade : 12 feuilles à récolte

Rouille (*Puccinia allii*)

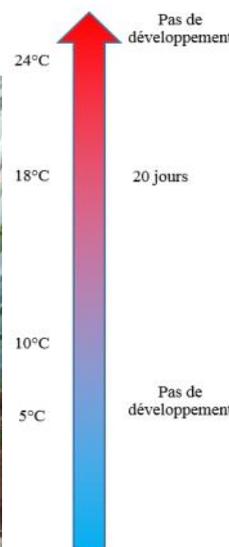
La pression reste forte dans tous les bassins, il est très rare de trouver des parcelles indemnes de la maladie. On observe qu'avec les conditions météorologiques favorables à la maladie, les symptômes se font plus prononcés sur les poireaux déjà infectés : là où il n'y avait qu'une ou deux pustules auparavant, il y a désormais des amas de pustules orange, nettement plus voyants. Les températures diminuent un peu, elles seront comprises entre 5 et 14°C mais elles restent quand même propices à cette maladie, la vigilance s'impose en particulier pour les variétés sensibles. La tolérance à la rouille est très variable d'une variété de poireau à l'autre, et le choix d'une variété tolérante est le meilleur levier de lutte contre la maladie. Les conditions nécessaires à l'infection par le champignon sont une période de 4h à 15°C et 100% d'humidité relative : ces conditions sont remplies assez fréquemment en début de journée. Une fois la plante infectée, la rouille se développe entre 10°C et 24°C, avec un optimum à 18°C.



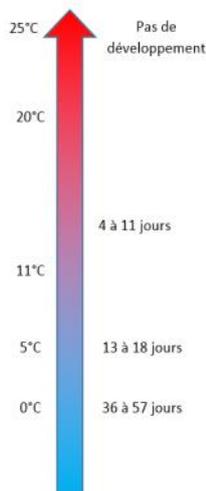
Site	Rouille
Caëstre (59)	8% (quelques pustules)
Chocques (62)	20%
Ennetières-en-Weppes (59)	12% (quelques pustules)
Herlin-le-Sec (62)	92%
Vermelles (62)	100%
Violaines (62)	4% (quelques pustules)
Wormhout (59)	36% (quelques pustules)



Sur certaines parcelles, la rouille est bien présente (FREDON HdF)



Durée de développement de la rouille en fonction des températures



Durée de développement du mildiou en fonction des températures



Mildiou (*Phytophthora porri*)

Pas de forte infection mais quelques départs dans tous les bassins, surtout sur des poireaux chétifs ou dans des zones d'eau stagnante. Cette maladie se caractérise par des taches allongées et blanchâtres. Les conditions prévues pour les sept jours à venir (températures de 10 à 18°C) seront assez favorables au développement de la maladie. Restez vigilants en observant régulièrement l'évolution des symptômes dans vos parcelles. Les taches blanches peuvent descendre jusque dans le fût, pouvant entraîner un effondrement du plant. Elle est favorisée par des températures basses mais positives, et peut se développer entre 1°C et 25°C avec un optimum à 17°C. Les symptômes peuvent apparaître de manière explosive lorsque des périodes douces et humides succèdent à des températures plus froides.

Thrips

A Ennetières-en-Weppes (59), un thrips était présent sur 8% des pieds observés et quelques dégâts sont toujours visibles. Au vu des conditions climatiques, il n'y a plus de risque pour ce ravageur.



Montaison

Sur les quelques milliers de poireaux qui restent à arracher à Caëstre (59), de la variété Falcon, environ 20% sont montés. Pas de montaison anormale dans d'autres parcelles.



Dégâts de mineuse (FREDON Hdf)

Mineuse

Quelques dégâts de mineuses sont observés à Vermelles (62) sur 24% des pieds observés. Les dégâts restent dans les feuilles. A Ennetières-en-Weppes (59), sur 4% des poireaux, des piqûres de nutrition ont été observées. De manière générale, aucun dégât de mouche mineuse du poireau dans les fûts n'est à signaler pour le moment.



Stemphyliose/Alternariose / maladie des taches pourpres

Quelques petites taches blanches sont constatées à Herlin-le-Sec (62), Chocques (62) et Violaines (62) sur moins de 15% des pieds. Les conditions météorologiques actuelles sont assez propices au développement de cette maladie. Les deux maladies sont indifférenciables sur le terrain. Le nombre de poireaux touchés peut être important sans que les dégâts ne soient graves (feuilles retirées au parage). Cette maladie peut provoquer une dégradation importante du feuillage entraînant un parage plus important. Au départ, seules des petites taches blanches allongées sont visibles. Ces taches peuvent s'agrandir pour atteindre plusieurs centimètres. Des anneaux concentriques de couleur brun violacés se forment et des sporulations brunes peuvent se développer

en conditions favorables. Pour rappel, les températures douces (entre 6 et 34°C) et les conditions humides sont favorables au développement de la maladie. Certaines mesures prophylactiques peuvent être mises en place en amont :

- éviter d'implanter les cultures de poireaux sur des parcelles où des déchets de parage ont été enfouis,
- certaines variétés semblent moins sensibles, privilégier les variétés jugées tolérantes,
- ajuster la fertilisation azotée car un excès peut sensibiliser la plante aux maladies...

Fusariose

A Ennetières-en-Weppes (59), des symptômes de fusariose ont été observés lors de la récolte. Les conditions sont actuellement défavorables à l'apparition de la maladie mais les dégâts restent présents. La fusariose est un dépérissement racinaire qui se manifeste en premier lieu par la coloration des racines (marron à rose), puis les symptômes montent et atteignent le plateau. La pourriture commence à apparaître : le fut reste ferme mais semble humide et se colore. L'intérieur du fut finit par pourrir, pouvant engendrer des effondrements de plants. Les feuilles externes du fut, en contact avec le sol, peuvent présenter des lésions brun clair à rose. La température optimale pour le développement de la maladie est de 25 à 28°C. L'apparition de la maladie est difficile lorsque la température du sol descend en dessous de 15°C. Les fortes pluies et orages sont également des facteurs favorables. Cette maladie de faiblesse est transmise par le sol ; pour diminuer le risque de contamination, une adaptation de la rotation peut être envisagée, notamment.



Fusariose (FREDON Hdf)



Aleocharidés sur chou (FREDON Hdf)

CHOUX

Réseau : 1 parcelle

Stade : pommaison à récolte

Aleocharidés

A Ennetières-en-Weppes (59), des adultes, quelques pontes et de nombreuses larves sont visibles sur tous les choux frisés. Restez vigilants car même si les conditions pluvieuses actuelles ne leur sont pas favorables, elles ne permettent pas de réduire la pression.



ENDIVE

Réseau : 2 piégeages

Stade : proche récolte à récolte

Pucerons lanigères (*Pemphigus bursarius*)

Une seule capture de pucerons a été faite dans les bacs jaunes. Quelques mouches



Thaumatomyia spp. (auxiliaires dont la larve se nourrit des *Pemphigus* aptères, elle peut en consommer 100 à 200 pucerons) sont encore piégées dans les bacs jaunes mais leur nombre diminue. Ces données indiquent qu'un contrôle naturel est en place. Il est malheureusement impossible de savoir s'il sera suffisant. Surveiller l'apparition d'un feuillage blanc sur le sol ou la présence d'aptères en détarrant quelques plantes. En effet, la présence du puceron lanigère des racines se manifeste par l'apparition d'un feuillage blanc caractéristique autour des racines et sur la terre adhérente. Ce feuillage blanc est dû à la production par les pucerons d'une sécrétion cireuse constituée de fins filaments cotonneux qui finissent par recouvrir l'insecte. Selon les années, sa présence peut ne pas avoir d'impact significatif sur la culture ou, comme en 2003 et lors d'années sèches, entraîner des diminutions de 30 à 50 % de la masse racinaire. Les foyers d'infestation sont souvent visibles au moment de l'arrachage.

Site de piégeage	Pucerons lanigères	<i>Thaumatomyia</i> spp.
Arras (62)	1 ↓	0 ↓
Boursies (59)	0 =	2 ↓

Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

Les captures dépassent encore le seuil de nuisibilité à Boursies (59) (3 bacs jaunes par parcelle, 15 captures cumulées en 14 jours.), elles sont récapitulées dans le tableau ci-dessous. Attention, ce sont souvent les œufs pondus par les adultes de la 3^{ème} génération qui sont à l'origine des dégâts larvaires observés dans les feuilles de chicon lors du forçage.



Site de piégeage	Mouche de l'endive														
	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44
Arras (62)	0	4*	3	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Avelin (59)	1	1	0	4	1	3	0	0	1	1	0	1	1	-	-
Boiry-Notre-Dame (62)	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Boursies (59)	0	-	0	1	2	1	0	0	0	4	10	8	10	28	12
Beaumetz-les-Cambrai (59)	2	0*	0	1	1	0	0	1	0	-	-	-	-	-	-
Haisnes (62)	3	0	1	0	1	0	0	1	0	0	1	-	-	-	-
Laventie (62)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	1	-	-	-
Marcelcave (80)	0	0	0	0	0	0	0	-	0	-	1	1	1	-	-
Marcoing (59)	0	0*	1	1	1	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-
Metz-en-Couture (62)	0	1*	1	7	1	0	0	16	0	-	-	-	-	-	-
Pouilly-sur-serre (02)	0	0	3	-	0	0	0	2	0	-	-	-	-	-	-
Soyécourt (80)	0	0	0	0	0	-	0	0	3	2	0	28	6	-	-
Ailly-le-Haut-Clocher (80)	0	0	0	-	0	0	-	0	-	-	-	-	-	-	-

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, chou : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France